

POLITIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION FERROVIAIRE (IFF)

Spécialisé dans la **formation et le partage d'expertise** dans les **métiers ferroviaires et de transports guidés**, l'IFF a pour ambition d'être un **institut de référence** à l'international, offrant des formations spécialisées à travers un **réseau d'experts** reconnus dans le domaine.

Conscients des enjeux, des défis et de l'importance d'être à l'écoute des parties intéressées, nous nous sommes inscrits dans une démarche de mise en place de la norme internationale **ISO 21001**, afin d'appuyer notre slogan « **L'excellence en partage** » et de faire de l'IFF un institut de formation véritablement durable.

En adéquation avec cette vision, notre politique s'articule autour des axes stratégiques suivants :



Réaliser les prestations de formation et de partage d'expertise dans le respect des exigences clients, des exigences légales et réglementaires et de toutes les exigences applicables, et améliorer en continue la **satisfaction des stagiaires, des commanditaires et des autres parties intéressées** et gérer des relations mutuellement bénéfiques avec nos formateurs et experts.



Faire de l'IFF un institut de formation rayonnant au niveau national et à l'international.



Veiller au **développement des modules** de formation et proposer en continu de nouveaux programmes en anticipant les attentes de nos clients et en tenant en compte les évolutions pédagogiques, didactiques, techniques et technologiques pertinentes.



Etre à la recherche permanente de l'**excellence opérationnelle** en améliorant les performances de nos processus et assurer ainsi une organisation efficace et optimisée.



Faire de l'IFF un **organisme socialement responsable** L'IFF adopte un comportement éthique et transparent, soucieux de l'impact de ses activités sur la Société, l'Economie et l'Environnement. Notre système de sécurité vise une meilleure protection de biens et des personnes, et la maîtrise de notre impact sur l'environnement (traitement des rejets, optimisation des énergies...) dans une perspective de développement durable.



Mettre le **capital humain** au cœur de notre action et faire de celui-ci un vrai levier de notre développement et un acteur principal dans la réussite de notre politique, en développant les compétences de nos collaborateurs, et de nos formateurs, et en créant un climat de travail favorable pour encourager l'engagement et l'épanouissement de chacun.



Respecter et faire respecter à tout niveau la propriété intellectuelle, en particulier lors des phases de conception et d'appropriation des contenus de formation.

Nous nous engageons, en tant que Directoire de l'IFF, à améliorer en continu notre système de management, à mettre à disposition toutes les ressources nécessaires, à satisfaire au principe de la RSE pour que celui-ci soit porteur de valeur ajoutée.

Nous veillons à ce que cette politique soit comprise à tous les niveaux de l'institut et nous favorisons l'implication de tous les collaborateurs pour atteindre l'efficacité et l'efficience attendues de notre système de management.

Institut de Formation Ferroviaire
Le Président du Directoire
Signé: Karim Ladjine CHENNOUF

Le Directeur Général de
L'Institut de Formation Ferroviaire
Signé: Raphaël RABIER